DOCUMENT RESUME

ED 452 732 FL 026 705

TITLE	La maternelle--francais langue premiere: Manuel a l'intention des parents (Pre-School--French as a Native Language: Parents' Manual).
INSTITUTION	Alberta Learning, Edmonton. Direction de l'education francaise.
ISBN	ISBN-0-7785-0663-0
PUB DATE	1999-00-00
NOTE	36p.
AVAILABLE FROM	Learning Resources Distributing Centre, 12360-142e Rue, Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9. Web site: http://ednet.edc.gov.ab.ca/French.
PUB TYPE	Guides - Non-Classroom (055)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC02 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Class Activities; Cognitive Development; Foreign Countries; *French; Language Skills; *Lesson Plans; *Native Language Instruction; Native Speakers; Preschool Children; Preschool Education; Skill Development; Teacher Role
IDENTIFIERS	*Alberta

ABSTRACT

This manual, intended for the parents of new pre-school students, presents information on the organization and curriculum of Alberta's French-language pre-school programs for native speakers of French. Written from the point of view of a fictional pre-school teacher, the manual responds to parents' frequently asked questions on topics such as daily activities, the use of French in the classroom, the linguistic, cognitive, and social growth of the student, and the role of the parent in his or her child's school life. With regard to the parents' role, the manual lists activities in the classroom that parents can help with, how parents should talk to their children about school, and suggestions for non-Francophone parents. The manual also lists further resources for parents on the Alberta curriculum. (JSS)

Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made
from the original document.

PS

Manuel à l'intention des parents

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
Office of Educational Research and Improvement
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

☑ This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.

☐ Minor changes have been made to improve reproduction quality.

• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official OERI position or policy.

PERMISSION TO REPRODUCE AND DISSEMINATE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY

Christina Andrews

TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)

1

ED 452 732

MATERNELLE

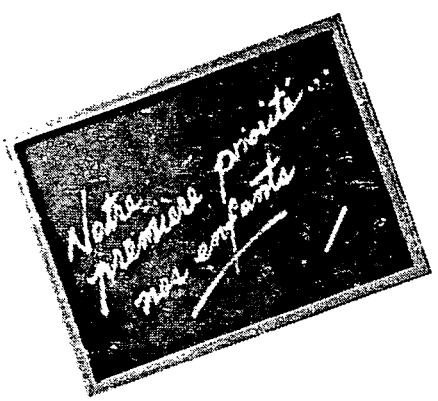

FL 026705

Alberta
LEARNING

BEST COPY AVAILABLE

visitez notre site : **http://ednet.edc.gov.ab.ca**

On peut acheter ce document à :

12360 – 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Tél. : 780–427–2767
Téléc. : 780–422–9750
Site Internet : <http://www.lrdc.edc.gov.ab.ca>

On peut également consulter cette publication sur notre site Internet :
http://ednet.edc.gov.ab.ca/French (cliquer sur « Parents »)

Voici les coordonnées de la Direction de l'éducation française :
Édifice Devonian, 9e étage
11160, avenue Jasper
Edmonton, AB T5K 0L2
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca

À l'extérieur de la région d'Edmonton, vous pouvez appeler sans frais en composant d'abord le 310-0000.

Note : Dans cette publication, les termes de genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes. Ils sont utilisés uniquement dans le but d'alléger le texte et ne visent aucune discrimination.

DONNÉES DE CATALOGAGE AVANT PUBLICATION (ALBERTA LEARNING)

Alberta. Alberta Learning. Direction de l'éducation française.
Maternelle : manuel à l'intention des parents.

ISBN 0-7785-0663-0

1. Programmes d'études -- Alberta. 2. Français (Langue) -- Études et enseignement (Préscolaire) -- Alberta. 3. Éducation préscolaire -- Alberta. I. Titre.

PC2068.C2.A333 1999 440.707123

Copyright © 1999, la Couronne du chef de la province d'Alberta, représentée par le ministre d'Alberta Learning, Direction de l'éducation française, 11160, avenue Jasper, Edmonton (Alberta), T5K 0L2.

Par la présente, le titulaire des droits d'auteur autorise toute personne à reproduire ce document en totalité ou en partie à des fins éducatives, sans but lucratif.

La maternelle – français langue première

MATERNELLE

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU MINISTRE D'ALBERTA LEARNING iii

AVANT-PROPOS v

INTRODUCTION 1

LES QUESTIONS DE NADIA 2

1. Qu'est-ce que je vais faire à la maternelle? 2
2. À quoi ressemblera la maternelle? 2
3. J'adore les chansons! Y en aura-t-il? 3
4. Est-ce que je pourrai jouer? 3
5. Qui va s'occuper de moi? 3
6. Qui d'autre y aura-t-il à la maternelle? 3

LES QUESTIONS DES PARENTS 4

Notre rôle comme parents 4
1. Que pouvons-nous faire pour aider notre enfant à l'école et à la maison? 4
2. Comment pouvons-nous parler avec notre enfant de sa journée à la maternelle? 9

La maternelle – français langue première 10
1. Que veut dire « la maternelle – français langue première »? 10
2. Est-ce que tout se déroule en français? 10
3. Qu'en est-il des classes à niveaux multiples? 11
4. Comment la classe de maternelle est-elle organisée? 11
5. Quel est l'horaire de la maternelle? 12
6. Qu'est-ce que notre enfant va apprendre? 12
7. Comment les apprentissages de votre enfant sont-ils évalués à la maternelle? 15
8. Y a-t-il un bulletin scolaire à la maternelle? 16

La langue parlée 16
1. Si un enfant a de la difficulté à parler et à comprendre le français, comment vivra-t-il la maternelle en français? 16
2. Et si un enfant parle uniquement le français? 17

Le partenariat foyer/école/communauté 18
1. Qui peut nous venir en aide lorsque nous avons à faire face à des problèmes particuliers? 18
2. Quelles sont les ressources disponibles dans notre communauté? 18
3. Quelques pistes pour vous renseigner davantage... 19

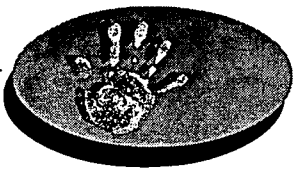

RESSOURCES 20

BIBLIOGRAPHIE 22

ANNEXES 23

A. L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982) 23
B. Les différences entre la maternelle – français langue première et la maternelle – immersion 24

COMMENTAIRES 25

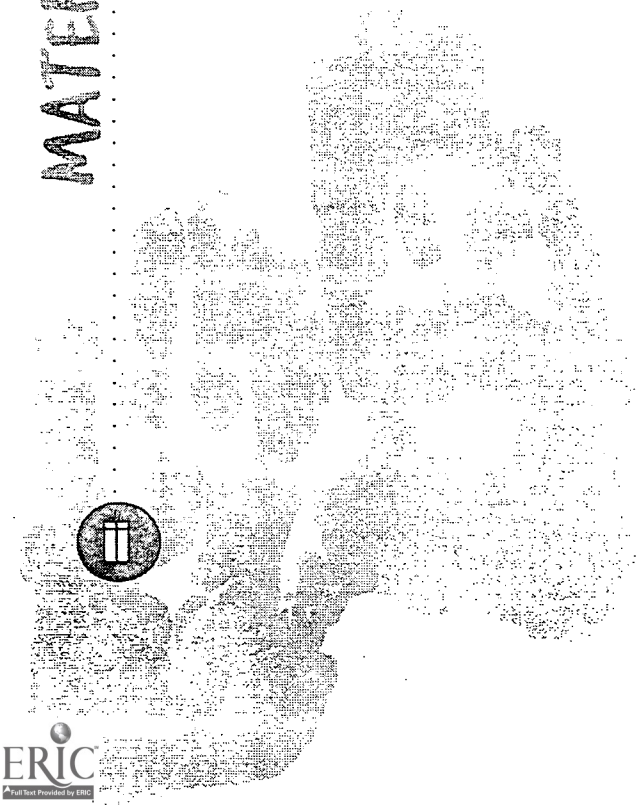

Message du ministre d'Alberta Learning

La maternelle marque une nouvelle étape pour vous et votre enfant. Elle est caractérisée par de nouvelles découvertes et des défis. C'est à ce moment-là que votre enfant fait la transition entre le foyer et l'école. C'est à ce même moment que vous rencontrez les personnes qui contribueront à l'éducation de votre enfant et que vous travaillez avec elles.

Bien que les élèves soient au cœur du système d'enseignement, il n'en reste pas moins que les parents y jouent un rôle indispensable. Votre participation à l'éducation de votre enfant est essentielle à son succès. Pour aider votre enfant à réussir, vous devez vous familiariser avec ce qu'il apprend. Le document *Maternelle – Manuel à l'intention des parents* vous présente une description claire et concise de ce que vous pouvez vous attendre du programme de maternelle auquel votre enfant est inscrit. Nous y décrivons comment les jeunes enfants apprennent, comment l'apprentissage est évalué et comment vous pouvez aider. Il ne faut pas oublier que tous les enfants sont uniques et que selon les domaines, ils apprennent à des rythmes différents.

Je crois que l'éducation fait partie intégrante du « Alberta Advantage ». À ce titre, mon objectif consiste à faire en sorte que les élèves de l'Alberta soient les élèves les mieux instruits au monde. Cependant, pour y parvenir, nous devons travailler ensemble. Les parents, les enseignants, les administrateurs, les conseillers scolaires et les membres de la communauté sont tous des partenaires en matière d'éducation. C'est pourquoi nous devons travailler ensemble pour faire face aux enjeux et veiller à ce que les élèves de l'Alberta acquièrent les habiletés et les connaissances nécessaires pour bien réussir leur vie.

Nos enfants : notre avenir et notre investissement le plus important.

Le ministre d'Alberta Learning,

Dr Lyle Oberg
Député, Strathmore Brooks

AVANT-PROPOS

À qui s'adresse ce manuel?

Comme le titre l'indique bien, ce manuel est un document d'information destiné aux parents dont l'enfant fréquente ou fréquentera la maternelle – français langue première en Alberta.

Que comprend-il?

Afin d'en faciliter la lecture, le manuel est présenté dans le format « question/réponse ». Comme mise en contexte, un enseignant fictif, Luc Boucher, écrit à Nadia et à ses parents, avant le début de la maternelle. Ceux-ci lui envoient une liste de questions à propos de la maternelle – français langue première. L'enseignant répond à leurs questions.

Les questions/réponses comprennent tout un éventail d'information au sujet des domaines suivants :

- l'enfant qui fréquente la maternelle (p. 4-9),
- le rôle des parents (p. 4-9),
- la maternelle – français langue première (p. 10-15),
- le partenariat foyer/école/communauté (p. 18-19).

Comment le consulter?

- Les parents recherchant de l'information de base pourront consulter les sections suivantes :
  Les questions de Nadia (p. 2-3)
  Notre rôle comme parents (p. 4-9)
  Que veut dire « la maternelle – français langue première »? (p. 10)
  Est-ce que tout se déroule en français? (p. 10)
  Comment la classe de maternelle est-elle organisée? (p. 11)
  Quel est l'horaire de la maternelle? (p. 12)
  Qu'est-ce que notre enfant va apprendre? (p. 12)

  Les parents peuvent faire appel à l'enseignant de maternelle afin de se renseigner davantage.

- Les parents « experts », c'est-à-dire ceux ayant déjà vécu la maternelle – français langue première avec leur(s) enfant(s) plus âgé(s), feront peut-être un survol rapide de l'information afin de prendre connaissance des nouveautés et de mieux ancrer leurs connaissances déjà acquises.

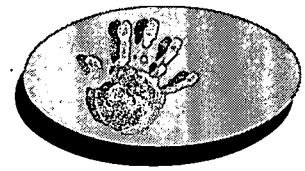

- Les parents éprouvant de la difficulté à lire et à comprendre certaines sections du manuel peuvent, avec l'appui de l'enseignant de maternelle, être mis en lien avec un parent-bénévole ou faire un survol du document avec l'enseignant de maternelle ou un autre intervenant de l'école.

Quand utiliser ce livret?

Ce livret peut servir comme outil de référence ou comme tremplin de discussion entre les intervenants scolaires et les parents. On peut l'utiliser avant l'entrée à la maternelle, lors de l'inscription, pour avoir une idée de l'ensemble de la programmation à ce niveau. Il peut aussi servir au cours de l'année lorsque des questions sont soulevées.

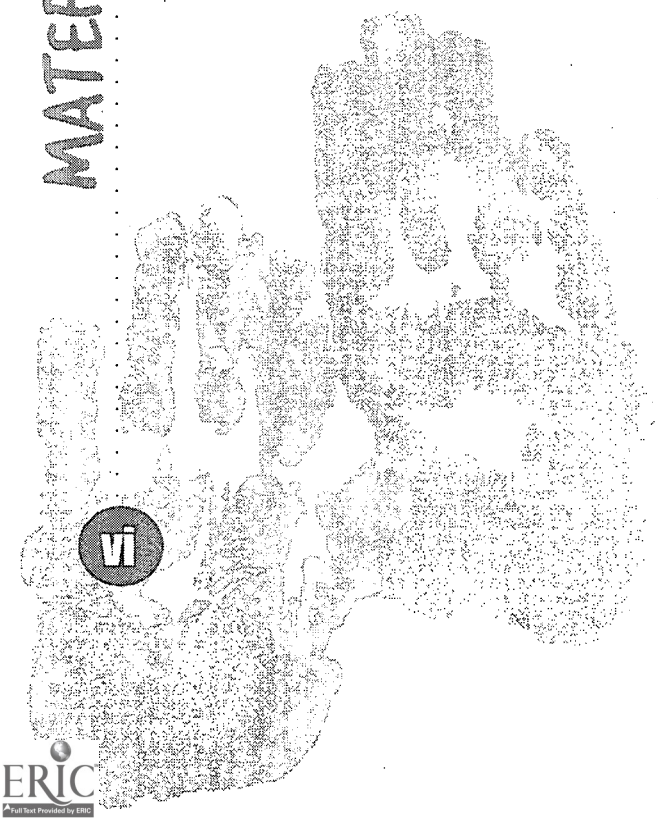

ERIC

INTRODUCTION

Chère Nadia,
Chers parents,

Nadia, je suis heureux que tu vas être dans ma classe en septembre. J'ai hâte de vous rencontrer, toi et tes parents. Dans quelques mois seulement, vous allez vous embarquer, avec plusieurs autres foyers, dans cette belle aventure qu'est la maternelle – français langue première. Je suis certain que tu vas beaucoup t'amuser avec tes nouveaux amis.

Je compte vous envoyer bientôt de l'information à propos de la maternelle – français langue première. N'hésitez pas à m'envoyer vos questions à ce sujet.

Bienvenue Nadia!
Bienvenue chers parents!

Ensemble, nous allons former une équipe du tonnerre!

À bientôt!

Luc Boucher
Enseignant à la maternelle

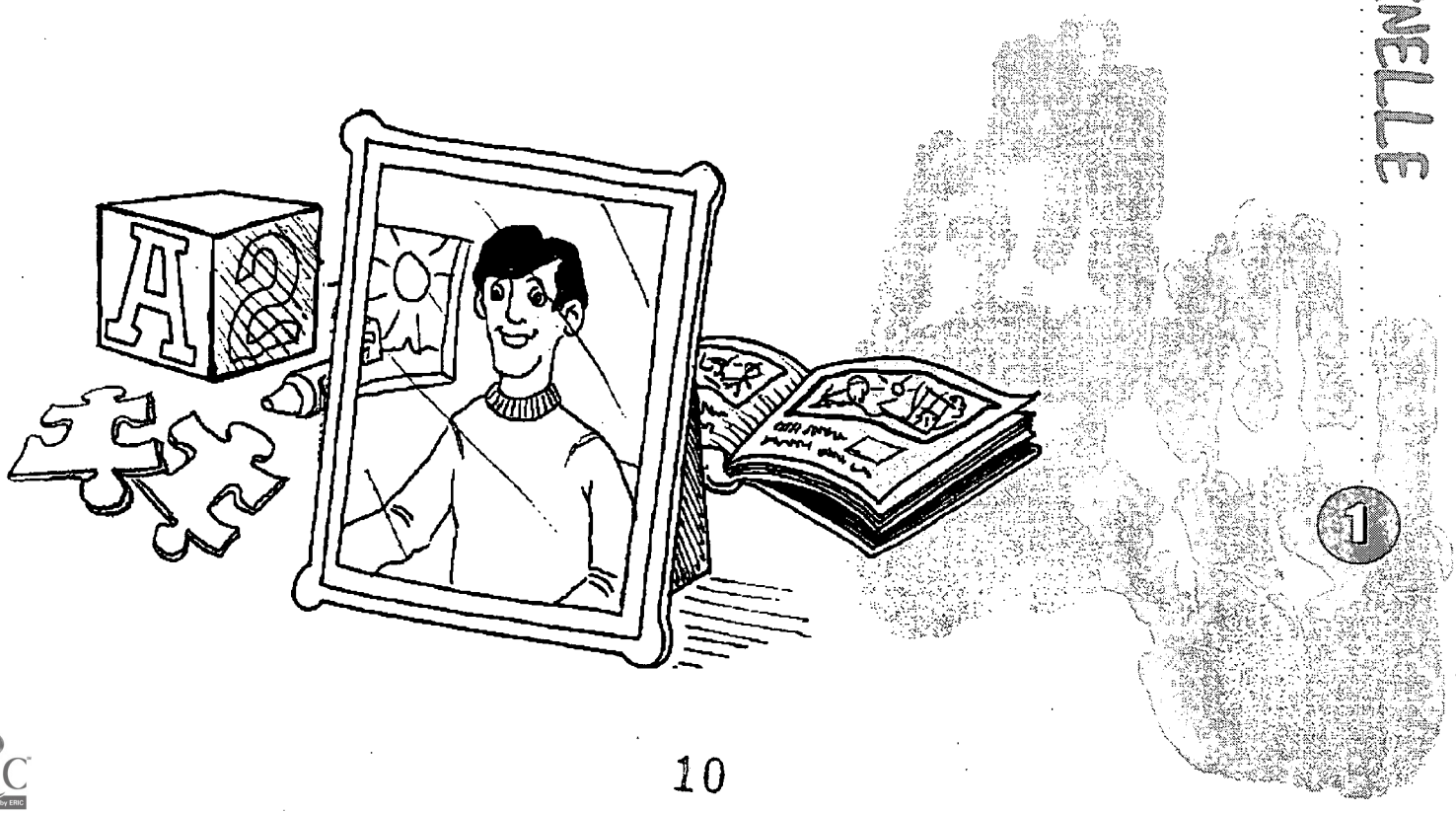

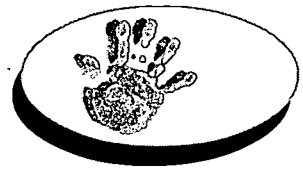

Monsieur,

Nous avons reçu votre lettre. Merci! Nous aussi nous avons hâte de vous rencontrer!

Nadia a bien hâte de commencer la maternelle dans votre classe. Elle nous pose souvent des questions à ce sujet. Chaque semaine, elle place un X sur son calendrier. Elle sait qu'il reste encore plusieurs semaines avant la rentrée scolaire. Elle a dessiné un visage souriant pour indiquer la date de la rentrée en maternelle au début de septembre.

Comme vous l'avez anticipé, nous nous posons beaucoup de questions en ce qui concerne la maternelle – français langue première. Nous vous envoyons donc une liste de questions : celles de Nadia et les nôtres.

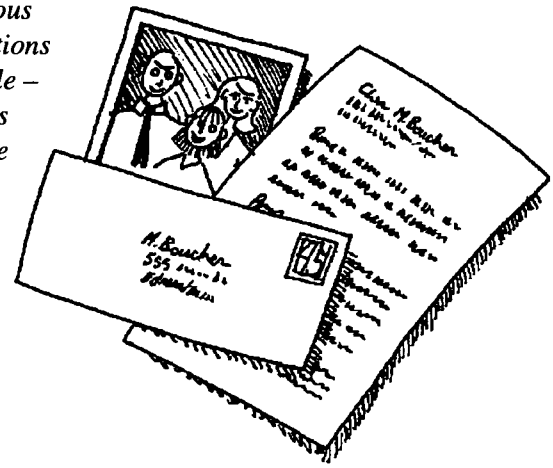

Nous attendons vos réponses avec impatience!

Merci!

Laura, Jean et Nadia Bergeron

MATERNELLE

LES QUESTIONS DE NADIA

1. *Qu'est-ce que je vais faire à la maternelle?*

À la maternelle, tout en t'amusant, tu apprendras en français! Tu pourras découvrir l'univers des animaux et des êtres humains, des arbres et des fleurs, des maisons et des châteaux. Tu joueras aussi avec de nouveaux amis.

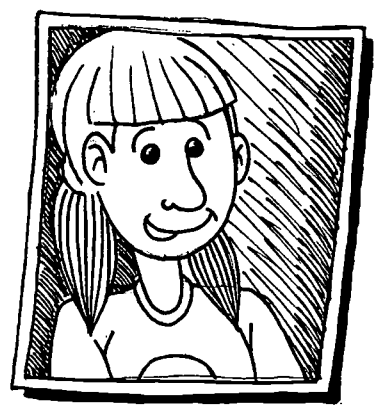

2. *À quoi ressemblera la maternelle?*

Ta classe sera divisée en plusieurs centres d'apprentissage où tu pourras aller apprendre. Tu pourras décider de dessiner, de faire de la peinture ou de regarder les images d'un livre. Tu y trouveras peut-être

2

aussi un bac avec du sable ou de l'eau. Tu pourras t'amuser à y bâtir des châteaux de sable ou à y tracer des chemins.

Tu pourras décider de jouer avec des blocs, de faire des casse-tête ou de découvrir des livres sur des sujets qui t'intéressent. Peut-être voudras-tu aussi « écrire » ou dessiner des messages secrets à tes nouveaux amis. À la maternelle, il y aura des temps réservés pour la collation et la récréation et des moments pour se reposer ou écouter de la musique douce. Tu auras aussi l'occasion de rencontrer des personnes de la communauté francophone.

3. *J'adore les chansons! Y en aura-t-il?*

Oui! À la maternelle tu vas apprendre plusieurs nouvelles chansons et comptines en français. Tu pourras aussi montrer les chansons que tu connais à tes nouveaux amis.

4. *Est-ce que je pourrai jouer?*

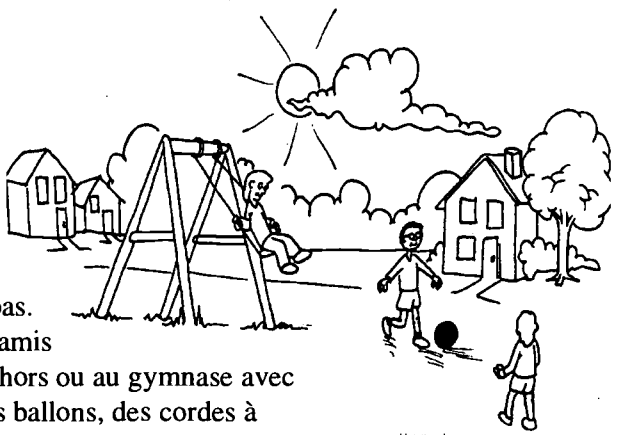

Certainement! À la maternelle, tout ce que tu apprends, c'est en jouant, en chantant, en dansant, en dessinant et en explorant le monde qui t'entoure. Tu découvriras sûrement de nouveaux jeux que tu ne connais pas. Tu auras la chance de jouer avec tes nouveaux amis de ta classe. Tu pourras aussi aller t'amuser dehors ou au gymnase avec eux lors de la récréation. Il y aura peut-être des ballons, des cordes à sauter, des glissoires, des structures à grimper ou des carrés de sable. Je suis certain que tu vas beaucoup t'amuser!

5. *Qui va s'occuper de moi?*

Comme enseignant, je serai toujours là pour m'occuper de toi. Lorsque tu viendras à la maternelle pour la première fois, je t'aiderai à découvrir ta classe, ton école et tes amis. J'ai hâte de te rencontrer! Pendant l'année, je t'aiderai à te sentir chez toi dans ta classe et dans l'école. Je t'aiderai aussi à t'organiser et à découvrir le monde et ton nouveau milieu. Je serai là pour t'écouter et te parler, et prendre soin de toi et de tous tes amis de la classe.

6. *Qui d'autre y aura-t-il à la maternelle?*

Plusieurs autres personnes de l'école seront aussi là pour toi. Dans notre école, il y a plusieurs autres enfants, des enseignants, les secrétaires, la concierge, le bibliothécaire, la directrice et bien d'autres enfants. Je suis certain que tu apprendras beaucoup de ces nouvelles personnes.

LES QUESTIONS DES PARENTS

Notre rôle comme parents

1. Que pouvons-nous faire pour aider notre enfant à l'école et à la maison?

À l'école

Ce que dit la recherche...

Le foyer joue un rôle de première importance dans l'éducation des enfants et dans leur apprentissage et leur valorisation d'une langue et d'une culture.
« L'engagement des parents produit des résultats supérieurs comparativement aux programmes éducatifs équivalents réalisés sans leur complicité ». (Henderson, 1987, cité dans Bourassa et Maltais, 1994)

Les écoles francophones existent en grande partie grâce à des parents comme vous qui ont été visionnaires, et qui ont eu et auront toujours à cœur la jeunesse française de cette province. Votre apport à l'éducation de Nadia lui est indispensable! Toute contribution de votre part à la vie de la maternelle et de l'école francophone est grandement valorisée.

Chaque école accueille la participation des parents de diverses façons. Plusieurs enseignants de maternelle encouragent des visites des parents à tout moment, alors que d'autres planifient un calendrier mensuel où les parents peuvent choisir les jours et les heures qui leur conviennent le mieux.

Il me fera plaisir d'organiser avec vous les détails de votre visite. Ensemble, nous pourrons préciser votre rôle et votre contribution à la vie de la classe de maternelle ou de l'école.

Par exemple, vous pourrez choisir :

- d'interagir avec les enfants dans le cadre d'un centre d'apprentissage de la classe. Une variété de modèles linguistiques francophones est une richesse pour l'enfant qui apprend en français.
- de lire aux enfants tout en leur posant des questions sur les images et le contenu de la lecture.
- d'animer un centre d'apprentissage qui vous intéresse (ex. : le centre des marionnettes ou celui de l'éveil aux mathématiques). Je vous donnerai la liste des centres de ma classe.
- de participer aux périodes de collation ou de dîner; c'est le moment idéal pour parler avec les enfants de différents sujets.

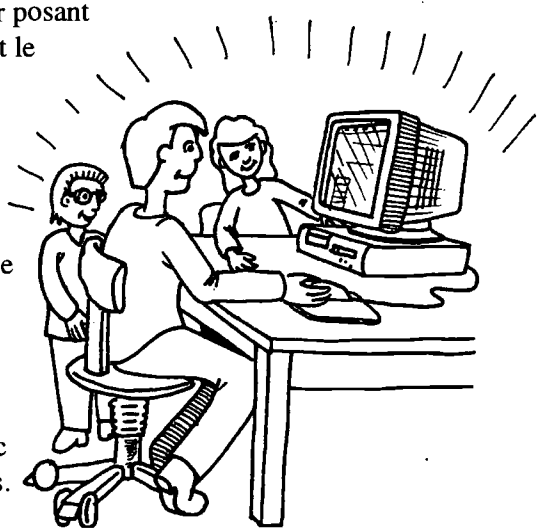

MATERNELLE

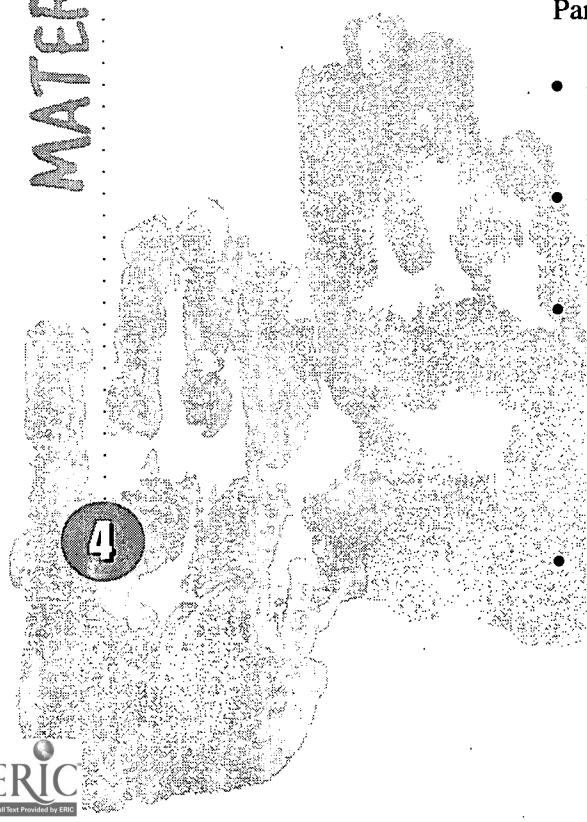

- d'encourager les enfants dans leurs premières tentatives de lecture et d'écriture de mots ou de phrases.
- d'organiser le centre de ressources de la classe (livres, revues, vidéocassettes ou audiocassettes).
- d'aider des petits groupes d'enfants à utiliser l'ordinateur ou d'inviter un enfant à vous montrer comment fonctionne un ordinateur.
- de participer aux sorties éducatives.

Si le temps ou vos occupations ne vous permettent pas d'apporter une aide en classe, n'hésitez pas à me demander ce que vous pouvez faire chez vous.

Et si un parent parle peu ou pas le français? Comment peut-il participer à la vie de l'école ou de la maternelle, sans toutefois compromettre le caractère français de l'école? Que lui proposez-vous?

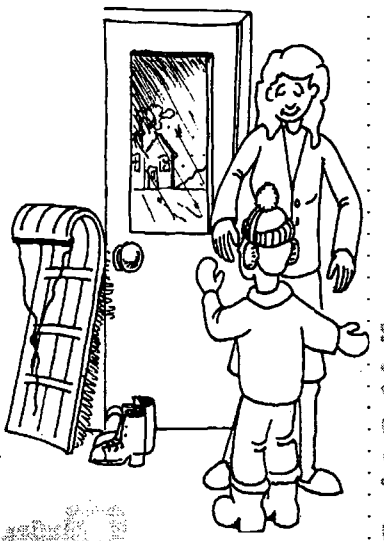

Tous les parents ayants droit sont les bienvenus à la maternelle et à l'école francophone. La participation des deux parents à l'éducation de leur enfant est très importante, quelle que soit la langue de communication.

Il est important que nous discutions des besoins spéciaux de votre famille et des façons que vous pourriez participer à la vie scolaire de votre enfant. Voici quelques possibilités :

Vous pourriez choisir :

- de m'apporter une aide (photocopies, organisation des pochettes des enfants, préparation de matériel pour les enfants...)
- de vivre une journée avec la classe ou de participer aux sorties éducatives; je pourrai expliquer aux enfants que vous êtes venus apprendre le français avec eux!
- d'entreprendre les démarches pour organiser des sorties ou des fêtes spéciales pour la classe.
- de préparer et ranger, avec les enfants, le matériel de classe.
- de surveiller les enfants au jeu.
- de préparer les tableaux d'affichage, contenant de l'écrit du niveau des enfants, pour mettre en valeur leurs dessins, leurs peintures, leurs collages ou leurs textes écrits.
- d'aider les enfants à devenir plus autonomes en classe.

N'oubliez pas que les directions d'école et le personnel enseignant sont là pour vous aider. N'hésitez pas à demander de l'information.

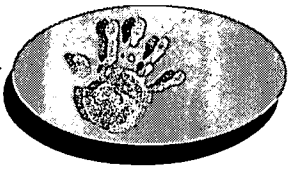

Pour répondre aux besoins spécifiques des familles interculturelles, plusieurs écoles et enseignants élaborent des feuillets d'information en anglais à l'intention des parents non francophones. Si vous voulez assister à des réunions d'école et que vous ne comprenez pas le français, votre conjoint, un parent d'un autre enfant, ou un enseignant, peut vous servir d'interprète.

À la maison

Pour le bien-être global de votre enfant, il est important de poursuivre à la maison les apprentissages initiés à la maternelle.

La dimension cognitive et langagière de votre enfant

Ce que dit la recherche...

L'enfant apprend une langue dans la mesure où il développe une attitude positive à l'égard de celle-ci.

Vous pouvez :

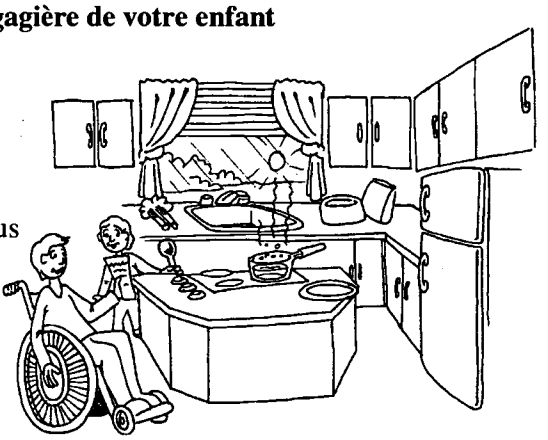

- l'inviter à vous parler de ses amis ou de ses activités; par exemple, lui demander de vous raconter, si possible en français, ce qui s'est passé à la maternelle. Votre enfant doit alors utiliser des mots pour vous décrire un évènement auquel vous n'avez pas assisté. Cette façon de s'exprimer prépare l'enfant à un apprentissage plus formel de la langue qui aura lieu à l'élémentaire.
- réserver des moments pour parler avec votre enfant.
- avoir le souci de parler un français standard, sans toutefois dénigrer les expressions régionales; expliquer à votre enfant que le français standard permet de communiquer avec les francophones de partout.
- l'inviter à vous chanter les chansons et les comptines apprises à la maternelle. Vous pouvez aussi lui montrer les chansons de votre enfance, celles que vos parents vous ont montrées. Vous pouvez chanter avec lui en cuisinant, lors d'une promenade à l'extérieur, ou en faisant le ménage.
- lui lire régulièrement divers textes en français : des livres d'histoire ou d'information, des recettes, des bandes dessinées, une lettre de sa grand-mère ou de son oncle.
- l'encourager à vous **lire**[1] ou à vous raconter des histoires en français et à vous **écrire**[2] des messages; il peut faire de même avec d'autres personnes. Le féliciter lors de ses tentatives de lecture et d'écriture.
- l'aider à écrire son nom en lettres majuscules et minuscules.

[1] L'enfant qui tourne les pages d'un livre et qui suit le texte du doigt fait ses premiers pas vers la lecture.
[2] Les gribouillis et les dessins d'enfant sont les premières tentatives d'écriture. Considérez-les comme des messages écrits importants. N'oubliez pas que les premiers pas vers la lecture et l'écriture commencent bien avant l'entrée en maternelle.

- faire en sorte que votre enfant vous voit lire et écrire, car il apprend par l'exemple; lui expliquer en quoi l'écriture et la lecture vous sont indispensables.
- exploiter les médias (télévision, radio, Internet, cédérom, etc.) en français avec lui.
- l'encourager dans sa recherche sur un sujet qui l'intéresse.
- l'inciter à poser des questions, à s'interroger sur son entourage.
- l'encourager à utiliser ses cinq sens et à parler de ce qu'il entend, voit, sent, touche et goûte.
- l'inviter à compter, à catégoriser ses jouets.

N'hésitez pas à utiliser les services en français offerts dans votre communauté. Il suffit parfois de les demander pour pouvoir en profiter avec votre enfant.

La quête d'autonomie de votre enfant

Vous pouvez :

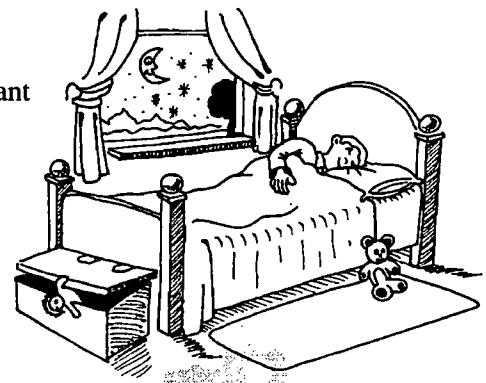

- l'encourager à prendre ses propres décisions en lui offrant des choix.
- lui apprendre à se boutonner, à attacher sa fermeture éclair et ses lacets, à se moucher, à colorier, à dessiner, à découper, à faire des casse-tête ou à résoudre des problèmes simples.
- l'encourager à prendre la responsabilité de certains travaux.

La dimension physique de votre enfant

Vous pouvez :

- lui donner l'occasion de marcher, de s'étirer, de sautiller, de courir, de danser ou d'explorer son environnement naturel.
- vous assurer qu'il soit reposé en veillant à ce qu'il se couche tôt le soir.
- lui fournir une alimentation saine et équilibrée pour son corps en pleine croissance.

La dimension sociale et affective de votre enfant

Vous pouvez :

- l'encourager à vous parler de ses joies et de ses peines et à les exprimer par la parole ou par le dessin ou par un autre moyen d'expression.

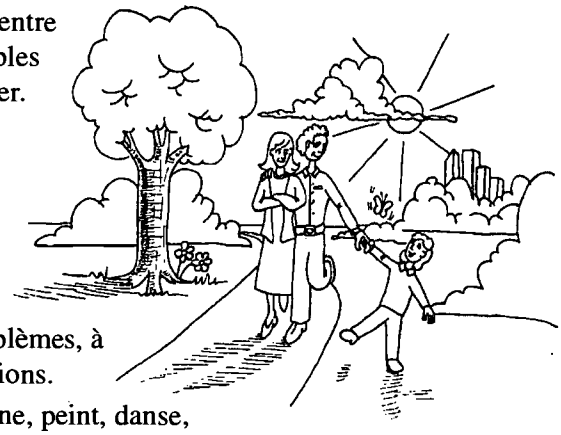

- l'aider à faire la différence entre les comportements acceptables et les comportements à éviter.

La dimension artistique et créative de votre enfant

Vous pouvez :

- l'inviter à résoudre des problèmes, à chercher de nouvelles solutions.
- l'encourager lorsqu'il dessine, peint, danse, chante ou fait des jeux de rôle.
- écouter avec intérêt les récits ou les descriptions accompagnant ses dessins, ses peintures, ses sculptures, ses chants ou ses jeux de rôle.
- afficher à la maison ses réalisations (et ce, à la hauteur de ses yeux) afin de les valoriser.
- éviter de lui présenter des modèles graphiques à copier. Ces modèles ont été inventés par des adultes. Valoriser plutôt une vision des êtres et des choses qui est propre à votre enfant et qui lui vient de ses expériences de vie.

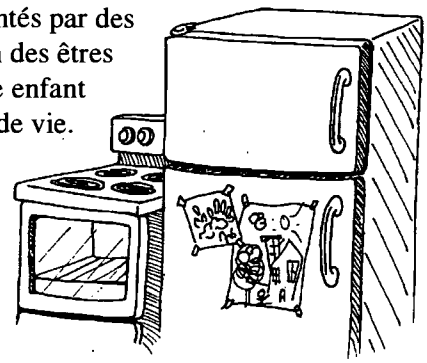

- l'exposer aux œuvres d'art des artistes d'ici et d'ailleurs : ex. : visiter une galerie d'art ou un musée; assister à un concert de musique, à une pièce de théâtre, etc. Si possible, favoriser les activités en français.
- prévoir des occasions et un lieu propice à la maison pour la création : quelques craies de cire et du papier, des instruments de musique faits à la maison ou quelques vêtements et accessoires suffisent à faire naître chez votre enfant le goût de créer.

Vous pouvez aussi inclure votre enfant dans les activités familiales et communautaires :

- faire la cuisine : en mesurant, il s'éveille aux mathématiques.
- la marche en famille : il apprend à observer le monde qui l'entoure et le code de la route. Il apprend à reconnaître les panneaux de signalisation.
- les emplettes : il apprend le nom des magasins, des commerces, des stations d'essence, des restaurants, des écoles; il découvre les richesses de sa communauté française, s'il y a lieu.

- les activités communautaires : il apprend à contribuer à la création de sa communauté française. Par exemple, il peut contribuer, par ses dessins, au carnaval d'hiver.
- le jardinage : lui confier un petit coin du jardin pour qu'il puisse planter et prendre soin de ses propres légumes.
- le ménage : encourager l'enfant à valoriser l'ordre et la propreté, à ranger ses jouets en catégories : voitures, poupées, cubes de bois, vaisselle ou casse-tête.
- visiter les lieux de la communauté francophone.
- visiter le centre des ressources préscolaires de votre région : découvrir les livres en français et les jouets éducatifs disponibles. Si ces ressources ne sont pas disponibles dans votre région, faites-en la demande! Plusieurs des centres de ressources préscolaires ont été créés à partir des besoins identifiés dans la communauté.

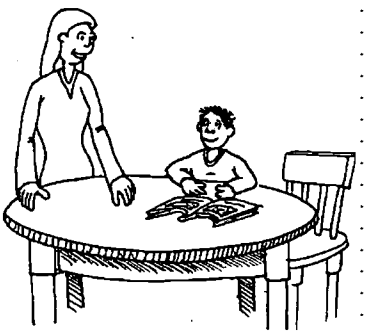

2. *Comment pouvons-nous parler avec notre enfant de sa journée à la maternelle?*

Parler avec son enfant au retour de sa journée à la maternelle est une excellente idée! Lorsque vous lui poserez la question : « Qu'est-ce que tu as appris à la maternelle aujourd'hui? » votre enfant répondra peut-être : « Rien, on a joué, c'est tout! ». Puisque l'enfant apprend par le jeu et que ce mode d'apprentissage est privilégié à la maternelle, il n'est pas surprenant que votre enfant vous réponde ainsi! Mais, il vous suffira de préciser vos questions pour qu'il commence à parler avec vous des « couleurs » de sa journée.

Vous pouvez poser des questions telles que :

« Où as-tu joué aujourd'hui? »
« Avec qui as-tu joué? »
« De quel sujet avez-vous parlé aujourd'hui? »
« Quel livre as-tu lu ou feuilleté, quelle histoire as-tu racontée ou écoutée aujourd'hui? »
« Quel centre d'activité as-tu visité? »
« Quel nouveau mot as-tu découvert? »
« Quelle nouvelle comptine as-tu apprise? Veux-tu me la chanter? »

Bonnes conversations!

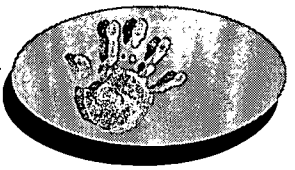

La maternelle – français langue première

1. *Que veut dire « la maternelle – français langue première »?*

Ce que dit la recherche...

Selon Carter et Park (1993), l'intervention précoce en milieu minoritaire crée non seulement un frein naturel à l'assimilation, mais elle augmente la maîtrise de la communication orale et réduit les retards en communication écrite; par conséquent, elle améliore la performance scolaire. La maternelle en français langue première constitue une mesure d'intervention précoce efficace.

La maternelle – français langue première est un programme d'éducation pour les enfants des parents ayants droit selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir Annexe A, p. 21). La maternelle cherche surtout à donner à Nadia le goût d'apprendre, d'explorer ce monde qui l'habite et celui qui l'entoure, tout cela en jouant. La maternelle procure un environnement riche en langue française qui stimule votre enfant dans toutes ses dimensions : affective, artistique, cognitive, créative, langagière, physique et sociale. Elle assure des mesures de prévention, de dépistage et d'intervention pour tous les enfants (par exemple, si votre enfant a des besoins particuliers au niveau affectif, langagier ou social).

Plusieurs maternelles en français langue première à travers le Canada sont organisées en centres d'apprentissage où les enfants peuvent explorer concrètement les arts, le bien-être, l'environnement et la communauté, les habiletés physiques, la langue parlée et écrite et les mathématiques. L'apprentissage plus formel des **domaines d'apprentissage** commence en première année.

(Voir : « Qu'est-ce que notre enfant va apprendre? », p. 12-15.)

2. *Est-ce que tout se déroule en français?*

Ce que dit la recherche...

Selon Bertrand (1993), le préscolaire dans notre milieu est une préparation non seulement à l'école mais surtout à l'école française.

La langue française est au centre de l'apprentissage et de la communication à la maternelle. Elle se retrouve aussi au cœur de l'identité que Nadia apprend à faire sienne.

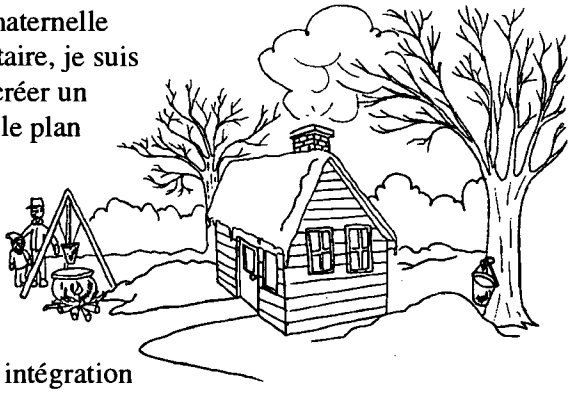

En tant qu'enseignant d'une maternelle francophone en milieu minoritaire, je suis conscient de l'importance de créer un milieu accueillant et riche sur le plan langagier. Je suis soucieux d'être respectueux des différents registres et niveaux de langue des enfants. Je profite de toutes les occasions pour élargir leur répertoire langagier. J'assure aussi leur intégration à la communauté francophone par des visites de personnes qui parlent français ou par des sorties éducatives dans la communauté. Pour que la vie en français soit amusante, j'inclus une variété de chansons et de comptines françaises à ma programmation.

Je souligne aussi les fêtes culturelles et les événements spéciaux de la communauté en y intégrant des activités telles que l'artisanat, la danse, ou les sports en français afin de développer un sentiment d'appartenance à la culture française chez tous les enfants.

3. *Qu'en est-il des classes à niveaux multiples?*

Dans certaines écoles francophones, la maternelle peut être jumelée avec la première année, ou la première et la deuxième année, compte tenu du petit nombre d'enfants inscrits à ces niveaux. Cette pratique est souvent avantageuse pour les enfants de la maternelle qui ont ainsi la chance de travailler avec des enfants plus âgés. Il est important de noter que l'enseignant des classes à niveaux multiples respecte les programmes d'études des différents niveaux de sa classe et que la présence des centres d'apprentissage facilite cette organisation.

4. *Comment la classe de maternelle est-elle organisée?*

Le mode d'apprentissage privilégié de l'enfant est le jeu, où il est actif physiquement et intellectuellement. Voilà pourquoi la plupart des classes de maternelle sont organisées en centres d'apprentissage.

Les centres d'apprentissage sont des lieux qui peuvent être réservés à des thèmes ou des projets (ex. : centre de la forêt ou des animaux), ou à des domaines d'apprentissage (ex. : l'écoute, la lecture, les mathématiques et la peinture). On y retrouve une variété de matériaux concrets que l'enfant peut découvrir en s'amusant. Ces centres responsabilisent l'enfant et favorisent son autonomie.

J'aménage, par exemple :

- un centre de motricité globale où Nadia pourra bouger, courir et danser. Ce centre favorise son intelligence corporelle.
- un centre d'arts plastiques où se trouvent un chevalet avec des pinceaux et de la gouache, où Nadia pourra s'exprimer avec les couleurs. Ce centre favorise son intelligence visuelle-spatiale.
- un centre de lecture et d'écriture qui servira à encourager la construction du langage chez Nadia. Ce centre favorise son intelligence linguistique.

Au fil des jours, des semaines et des mois, chacune des dimensions de votre enfant, que ce soient ses particularités affectives, artistiques, culturelles, identitaires, intellectuelles, langagières, physiques ou sociales, est développée dans l'un ou l'autre des centres d'apprentissage de ma classe de maternelle. Certains centres sont plus permanents alors que d'autres changent selon les saisons, les thèmes ou les projets à aborder, les besoins et les intérêts particuliers des enfants.

5. *Quel est l'horaire de la maternelle?*

Les classes de maternelle – français langue première en Alberta ne fonctionnent pas toutes selon le même horaire. À certains endroits de la province, les parents ont l'option d'inscrire leur enfant dans une maternelle à temps plein (c'est-à-dire cinq journées complètes par semaine). À d'autres endroits, la maternelle est offerte à mi-temps (soit deux ou trois journées complètes par semaine, ou cinq demi-journées, selon les conseils scolaires). Afin de vous renseigner sur les particularités de la maternelle dans la région où vous habitez, veuillez vous renseigner auprès de votre conseil scolaire.

Comme tout autre enseignant de maternelle, je planifie le quotidien de ma classe en tenant compte des intérêts, des besoins spécifiques et des dimensions qui composent l'enfant. J'y intègre aussi les sept domaines d'apprentissage du ***Programme d'éducation de maternelle – français langue première*** de l'Alberta. Cependant, il est probable que les centres d'apprentissage et les thèmes exploités par les enseignants de la province varieront d'une classe à l'autre, tout en conservant une vision commune, telle qu'elle est préconisée par le programme.

6. *Qu'est-ce que notre enfant va apprendre?*

Le ***Programme d'éducation de maternelle – français langue première*** définit les résultats d'apprentissage de l'enfant selon les sept domaines d'apprentissage suivants :

- les responsabilités personnelles et sociales
- le français, langue première
- l'affirmation culturelle et la formation de l'identité
- les habiletés physiques et le bien-être
- la sensibilisation à la communauté et à l'environnement
- l'expression et l'appréciation artistiques
- les mathématiques.

Ces sept domaines d'apprentissage touchent à toutes les dimensions de l'enfant. Ils font aussi le pont avec les matières scolaires de l'élémentaire. À la maternelle, les résultats d'apprentissage sont abordés de **façon globale et intégrée**. Ils respectent le rythme d'apprentissage et le cheminement personnel de chaque enfant.

Les responsabilités personnelles et sociales

Ce domaine touche à la construction du sens critique, de l'autonomie, de la créativité et du sens des responsabilités de votre enfant. Il comprend aussi des éléments de la gestion personnelle et sociale nécessaires à un bon apprentissage dans toutes les matières et dans tous les contextes. L'acquisition des habiletés personnelles et sociales prend

du temps et se produit à des rythmes différents, selon les expériences de chaque enfant. Dans le programme de maternelle, votre enfant continuera d'acquérir et de mettre en pratique des habiletés qu'il perfectionnera pendant toute sa vie.

En participant activement aux jeux et aux tâches d'apprentissage, en essayant de nouvelles stratégies et en prenant des risques, votre enfant sera amené à constater qu'il est un être capable et compétent. Curieux de nature, il apprendra à s'adapter à de nouvelles situations et aura maintes occasions de développer sa créativité. Peu à peu, votre enfant commencera à accepter les règlements et à suivre la routine du milieu scolaire. Il deviendra de plus en plus autonome. Il apprendra à prendre ses responsabilités, à choisir une activité d'apprentissage et à la terminer.

À la maternelle, votre enfant apprendra à exprimer ses sentiments de façon appropriée, selon le contexte social, et il apprendra à faire preuve de respect envers les autres. Il sera invité à contribuer aux activités du groupe, en collaborant avec les autres, en donnant et en recevant de l'aide, et en participant à des activités en petit ou en grand groupe.

Le français, langue première

À travers les chansons, les comptines, les rondes et les histoires, votre enfant sera éveillé à la communication orale, à l'écrit et à la lecture. Il apprendra et pratiquera des stratégies efficaces pour écouter, interagir et présenter des informations à ses camarades. Par exemple, votre enfant sera amené progressivement à utiliser les mots qu'il connaît en français pour parler de son monde immédiat, à dégager le sens global d'une histoire en s'appuyant sur une illustration, la mimique ou le volume de la voix, à prédire la suite d'une histoire, à poser des questions sur ce qui est lu et sur ce qu'il voit. Il sera invité à exprimer ses idées, ses expériences et son monde imaginaire par la parole, les images, les lettres (ou les approximations de lettres) et les mots.

Ce que dit la recherche...

L'interaction sociale est une façon efficace d'apprendre une langue. (Lyster, 1996)

L'affirmation culturelle et la formation de l'identité

Lors de son année en maternelle, votre enfant commencera à se situer par rapport aux réalités linguistiques et culturelles francophones de son milieu et d'ailleurs, par le biais des chansons, des comptines, des histoires et des rondes. Cela contribuera peu à peu à assurer l'affirmation d'une identité positive chez lui. Il commencera à exprimer dans son milieu certaines valeurs et à manifester certains comportements qui témoignent de la manière dont il vit sa francophonie. Aussi, votre enfant prendra conscience de l'existence et des façons de faire, de dire et d'être des divers groupes et cultures.

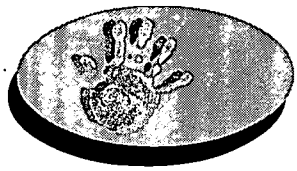

Les habiletés physiques et le bien-être

Ce domaine comprend des apprentissages touchant à la santé et à l'éducation physique.

En prenant conscience des choix d'aliments sains, en apprenant à observer les règles de sécurité et en participant aux activités physiques, votre enfant apprendra à mettre en pratique des comportements qui favorisent un mode de vie sain.

Par ailleurs, au moyen de jeux, d'activités et d'équipement, comme des ballons, des sacs de fèves et des cerceaux, votre enfant développera sa coordination des mouvements, son équilibre et sa stabilité. Graduellement, votre enfant deviendra plus habile au niveau de sa dextérité et de sa motricité fine des doigts et des mains, en manipulant des objets comme des perles, des jeux de construction, des casse-tête, des craies, des pinceaux et des ciseaux.

La sensibilisation à la communauté et à l'environnement

Ce domaine aborde les apprentissages en sciences de la nature et en études sociales.

Votre enfant apprendra à utiliser ses sens pour explorer, décrire et enquêter sur son environnement. Il sera amené à s'interroger sur le monde qui l'entoure. À travers des visites ou des sorties dans la communauté, il sera sensibilisé à certains problèmes tels la pollution ou la pauvreté. Il apprendra à reconnaître les similitudes et les différences entre les êtres vivants, les objets et les matériaux. À l'aide d'outils simples dont il apprendra à se servir de manière sécuritaire et appropriée, il pourra choisir divers matériaux pour fabriquer des structures. Votre enfant aura aussi l'occasion d'explorer les notions scientifiques au moyen du sable, de l'eau, des jeux de construction et d'autres matériaux.

Votre enfant sera amené à prendre conscience des similitudes et des différences qui le caractérisent, en décrivant ses sentiments, ses intérêts particuliers, les événements et les expériences qu'il partage avec vous et ses amis. Il se familiarisera avec des personnes et des endroits spéciaux dont le rôle est d'aider au sein de la communauté (francophone et autres). À travers des histoires et des activités quotidiennes, votre enfant élargira ses connaissances en ce qui a trait aux animaux, au climat, aux moyens de transport ainsi qu'aux activités reliées au temps.

L'expression et l'appréciation artistiques

Dans ce domaine, votre enfant se familiarisera avec le langage, les techniques et les matériaux des arts plastiques, de la musique, de l'art dramatique et du théâtre, des arts littéraires, de la danse et de l'expression corporelle.

Votre enfant aura l'occasion d'explorer et d'exprimer ses pensées et ses sentiments de nombreuses façons, en ayant recours à la langue, aux sons, aux couleurs, aux formes et au mouvement. Votre enfant sera aussi appelé à réagir aux formes d'expression artistique qui l'entourent. Il sera amené à parler des créations musicales, des jeux dramatiques, des peintures, des sculptures et des poèmes de ses pairs et des artistes de son milieu ou d'ailleurs, d'hier ou d'aujourd'hui.

Les mathématiques

À la maternelle, votre enfant sera amené à s'initier au langage de base des mathématiques, en explorant des matériaux concrets de façon significative. Il sera initié aux concepts du nombre, des régularités et des relations, de la forme et de l'espace, de la statistique et de la probabilité dans des contextes authentiques. Par exemple, votre enfant pourra se familiariser avec les régularités et les nombres, en faisant des tris, en établissant des correspondances, en comptant et en établissant l'ordre d'objets qu'il connaît. Grâce à ces activités quotidiennes, il pourra apprendre à mesurer la longueur, la capacité et le poids, ainsi qu'à acquérir le sens du temps, de la température, des formes et de l'espace. Lors des activités d'apprentissage dans ce domaine, votre enfant sera amené à utiliser des processus tels que la résolution de problèmes, le raisonnement et la visualisation.

7. *Comment les apprentissages de votre enfant sont-ils évalués à la maternelle?*

L'observation et l'évaluation continues sont des parties intégrantes et naturelles de l'apprentissage à la maternelle. Au cours de l'année, j'observe et commente le cheminement de votre enfant dans chacun des sept domaines d'apprentissage proposés dans le programme de la maternelle. En l'observant de façon continue et dans diverses situations d'apprentissage, j'obtiens ainsi des renseignements précieux concernant les stratégies particulières, les façons d'être et de faire de votre enfant, bref tous ces éléments révélateurs de son processus d'apprentissage.

L'observation et l'évaluation continues me permettent :

- d'ajuster mes interventions et ma planification quotidienne selon les besoins identifiés;

- de procurer à votre enfant l'encouragement nécessaire afin de l'accompagner dans ce qu'il connaît et le motiver à découvrir ce qu'il ne connaît pas.
- de dépister certains problèmes d'apprentissage et ainsi faire appel aux intervenants appropriés.
- de vous informer, vous, les parents ainsi que votre enfant, afin que vous preniez connaissance de son cheminement à la maternelle.

En tant que premiers éducateurs de votre enfant, vous aurez maintes occasions de prendre connaissance des informations recueillies à propos de votre enfant. Les rapports oraux ou écrits, les soirées de parents, les rencontres parents-enfants-enseignants, les visites en salle de classe, voilà des occasions qui me permettront de partager avec vous les succès et les défis à relever de votre enfant.

8. Y a-t-il un bulletin scolaire à la maternelle?

Vous recevrez probablement le bulletin de Nadia à raison de trois ou quatre fois au cours de l'année scolaire en maternelle, selon la formule particulière de votre conseil scolaire. Ce bulletin servira à vous informer du cheminement particulier de Nadia en ce qui concerne les sept domaines d'apprentissage du programme.

La langue parlée

1. Si un enfant a de la difficulté à parler et à comprendre le français, comment vivra-t-il la maternelle en français?

Compte tenu du contexte minoritaire où vivent les familles ayants droit de l'Alberta, il est possible que certains enfants commencent la maternelle avec peu ou pas de connaissance du français. J'accueille tous les enfants de parents ayants droit au sein de ma classe, quel que soit leur niveau de langue. Je modifie mes interventions et je planifie le quotidien de ma classe, en tenant compte des besoins particuliers de chaque enfant.

Diverses mesures sont présentement en place, dans les écoles francophones de la province, pour apporter l'aide nécessaire aux enfants éprouvant de la difficulté à parler ou à comprendre le français. Certaines classes de maternelle organisent des groupes de **francisation**[1] où l'accent est mis sur l'acquisition (l'écoute et la production) de la

[1] Francisation : exprime le processus visant l'acquisition et l'apprentissage du français par les enfants qui n'ont pas le français comme langue dominante. On peut aussi parler de francisation dans toute autre situation où l'enfant cherche à renforcer ses habiletés langagières, à reconnaître les anglicismes, maintenir, développer et enrichir son niveau de langue et son identité culturelle. (Adaptation de *Tu peux compter sur moi*, p. 214, 1998.)

langue française. Ces enfants sont progressivement intégrés au groupe francophone lorsqu'ils ont acquis les compétences nécessaires. Dans d'autres endroits, les enfants reçoivent une aide individualisée au cours de la journée afin de travailler le vocabulaire et les structures de phrases. Ailleurs, certains enseignants forment de petits sous-groupes à l'intérieur de la classe. Ils peuvent alors travailler plus étroitement avec les enfants éprouvant des difficultés et apporter un appui et de l'enrichissement aux enfants dont le niveau de langue est plus élevé.

Dans plusieurs classes en Alberta, les enseignants se servent d'une trousse de francisation, *Paul et Suzanne* (voir p. 20) créée pour les enfants francophones vivant en milieu minoritaire. Pour plus d'information concernant l'utilisation de cette trousse dans la classe de maternelle, veuillez consulter votre enseignant.

Pour poursuivre ce travail de francisation fait à la maternelle, il est important que votre famille s'engage à favoriser l'emploi de la langue française comme langue de communication avec votre enfant. Votre enfant bénéficiera grandement de votre contribution à son éducation en français!

2. *Et si un enfant parle uniquement le français?*

Certains enfants qui habitent en Alberta parlent et comprennent uniquement le français. Si tel est votre cas, peut-être vous posez-vous des questions en ce qui concerne le choix d'un programme d'éducation pour votre enfant :

« Mon enfant aura-t-il la chance d'apprendre l'anglais s'il est inscrit à une école francophone? »[1]

L'expérience a démontré que là n'est pas le problème. En milieu francophone minoritaire, l'anglais semble « s'attraper », car l'enfant est constamment en contact avec des personnes de son environnement (à l'épicerie, au terrain de jeu, avec les voisins, etc.) qui parlent l'anglais. L'anglais vient s'ajouter au français sans diminuer la compétence en français. Il s'agit ici d'un **bilinguisme additif**. L'opposé semble plus problématique. Il n'est pas rare que les enfants apprennent la langue anglaise aux dépens de la langue française. Ils perdront peu à peu leur capacité de pouvoir utiliser le français comme langue première. Il s'agit alors d'un **bilinguisme soustractif**.

[1] L'apprentissage plus formel de l'anglais à l'école francophone commence en troisième année, alors que l'apprentissage de la lecture et de l'écriture en français est bien amorcé.

Vos préoccupations comme parents peuvent être d'un tout autre ordre. Vous vous posez peut-être les questions suivantes :

« Mon enfant sera-t-il anglicisé au contact des autres enfants de la classe qui ont l'anglais comme langue dominante? »

ou

« Le programme de maternelle sera-t-il trop facile pour mon enfant? »

La langue française est une partie importante du ***Programme d'éducation de maternelle – français langue première***. Compte tenu des différences de registres et de niveaux de langue chez les enfants qui entrent en maternelle, l'enseignant doit intervenir individuellement selon les besoins particuliers de chaque enfant. Certaines activités sont alors présentées en petits groupes afin de permettre à l'enseignant d'intervenir selon les besoins identifiés. Cette personnalisation du programme permet aux enfants dont la langue dominante est le français de poursuivre leur propre cheminement face à l'apprentissage de cette langue. Ce type d'intervention peut aussi être nécessaire pour tout autre besoin particulier des enfants, tels ses besoins physiques, sociaux ou intellectuels.

Le partenariat foyer/école/communauté

1. Qui peut nous venir en aide lorsque nous avons à faire face à des problèmes particuliers?

L'enseignant de maternelle et la direction de votre école sont des personnes-ressources en éducation. En cas de besoins particuliers (de votre famille ou de votre enfant), ces personnes peuvent vous aider ou vous diriger vers les ressources ou les intervenants appropriés. N'hésitez pas à communiquer avec eux.

2. Quelles sont les ressources disponibles dans notre communauté?

Vous pouvez aussi consulter les ressources disponibles au centre de ressources préscolaires de votre région. Ces centres vous donnent accès à des livres en français traitant de l'éducation des enfants, des jeux éducatifs, des vidéocassettes et audiocassettes en français.

Pour vous renseigner sur le centre de ressources préscolaires le plus près de chez vous, veuillez vous adresser à l'Institut Guy-Lacombe de la famille (voir p. 20).

3. *Quelques pistes pour vous renseigner davantage...*

Au moment de l'inscription (qui a généralement lieu au printemps précédant l'entrée de votre enfant en maternelle), on vous fournira plusieurs renseignements concernant la maternelle et l'école de votre enfant. Cette information vous fournira des précisions quant à la mission et la philosophie de l'école francophone, ses règlements, ses heures d'ouverture, le temps d'enseignement (certaines régions offrent des programmes à temps plein alors que d'autres n'en offrent qu'à mi-temps), les numéros de téléphone de l'école, les procédures suivies en cas d'urgence, les sorties éducatives ou le transport en commun des enfants. Plusieurs maternelles vous donneront une description du programme de maternelle ainsi qu'un horaire détaillé des activités quotidiennes et mensuelles.

Si vous désirez vous renseigner davantage sur l'un ou l'autre des aspects de la maternelle, voici des questions types qui pourront vous aider à préciser l'information que vous recherchez :

- Quand le programme de maternelle commence-t-il? Suit-il le même calendrier que les autres niveaux de l'école? Est-il d'une année complète? De combien d'heures par semaine est-il? Y a-t-il une rentrée progressive des enfants?
- Quel est l'horaire quotidien de la classe de maternelle?
- Combien y a-t-il d'enfants dans la classe?
- Comment évalue-t-on le progrès des enfants au cours de l'année? Comment ce progrès nous est-il communiqué?
- Comment l'enseignant résout-il les conflits entre les enfants?
- Y a-t-il des frais à débourser? Mon enfant doit-il apporter certaines fournitures scolaires au cours de l'année?
- Quels services offre l'école?
- Comment va-t-on assurer la sécurité des enfants?

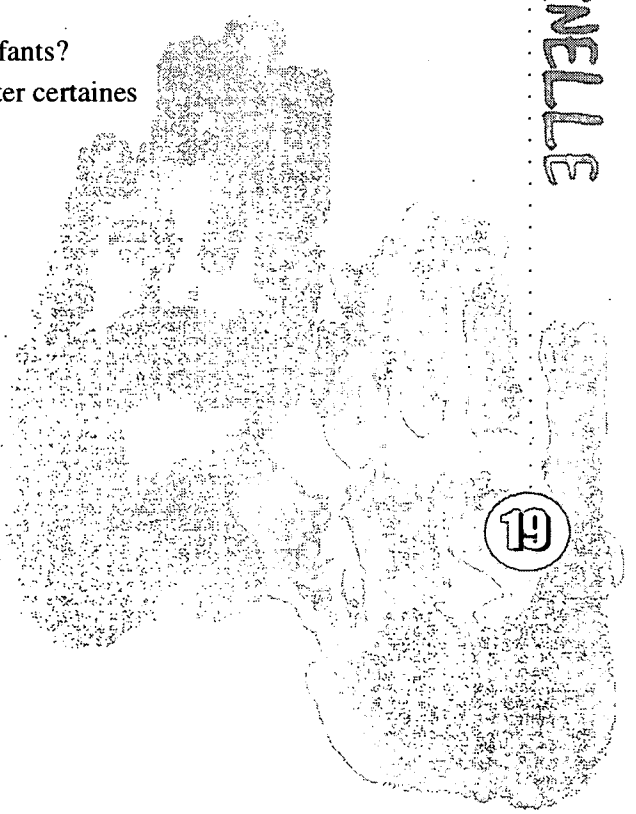

RESSOURCES

Vous pouvez emprunter les ressources suivantes à l'école de votre enfant.

- Alberta. Alberta Education. **Affirmer l'éducation en français langue première en Alberta (fondements, orientations et pistes d'avenir)**. Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1999.
- Alberta. Alberta Education. **Programme d'éducation de maternelle – français langue première**. Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1998.
- Alberta. Alberta Education. **Programme d'études de français langue première (M - 12)**. Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1998.
- Conseil scolaire régional du Centre-Nord n° 4. **Projet de maternelle à temps plein**. Edmonton, mars 1997.

Les documents suivants sont vendus au Learning Resources Distributing Centre (LRDC) :

LRDC
12360, 142e Rue
Edmonton, Alberta, Canada, T5L 4X9
Tél. : 780-427-2767
Téléc. : 780-422-9750
Site Internet : http://www.lrdc.gov.ab.ca

- Alberta. Alberta Education et la Fédération des parents francophones de l'Alberta. **Tu peux compter sur moi : Guide à l'intention du parent pour l'accompagnement de l'enfant dans son éducation en français langue première**. Edmonton, La Direction de l'éducation française, 1998.
- Tougas, Janine. **Paul et Suzanne : Un modèle de francisation**. Manitoba, Apprentissage Illimité Inc., 1996.

Si vous voulez plus de renseignements concernant le contenu du **Programme d'éducation de maternelle – français langue première**, vous pouvez vous en procurer un exemplaire en vous adressant à :

Direction de l'éducation française
11160, avenue Jasper
Devonian Building
Edmonton, Alberta, Canada, T5K 0L2
Tél. : (780) 427-2940
Téléc. : (780) 422-1947
Courriel : def@edc.gov.ab.ca
Site Internet : http://www.learning.gov.ab.ca/french/

Les deux associations suivantes peuvent vous offrir de nombreux services :

La Fédération des parents francophones de l'Alberta
8527, rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue), bureau 203
Edmonton, Alberta, Canada, T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : fpfa@francalta.ab.ca
Site Internet : http://www.francalta.ab.ca/fpfa

L'Institut Guy-Lacombe de la famille
8527, rue Marie-Anne Gaboury (91e Rue), bureau 209
Edmonton, Alberta, Canada, T6C 3N1
Tél. : (780) 468-6934
Téléc. : (780) 469-4799
Courriel : institut@francalta.ab.ca
Site Internet : http://www.francalta.ab.ca/fpfa

BIBLIOGRAPHIE

Bertrand, J. **Étude sur la place de la prématernelle dans le système scolaire**. Manitoba, Étude rédigée par la Fédération provinciale des comités de parents, 1995.

Bourassa, M. et Maltais, C. « La prévention au préscolaire : pourquoi et comment », **Éducation et francophonie**, Vol. XXII, nº 3, ACELF, décembre 1994.

Carter, C. et Park, N. **Les programmes exemplaires de jardins d'enfants**. Étude commandée par le ministère de l'Éducation et de la Formation de l'Ontario, 1993.

Lyster, R. « L'ACPI célèbre ses 20 ans : du présent vers l'avenir » dans **Le journal de l'immersion**, Vol. 21, nº 1, p. 47-48, 1996.

Masny, D et Lajoie, M. « Le développement langagier et la littératie dans l'éducation préscolaire en milieu minoritaire » dans **Éducation et francophonie**, Vol. XXII, nº 3, ACELF, décembre 1994.

Théberge, R. et Walkty, C. « Les défis de l'éducation préscolaire dans un milieu minoritaire » dans **Éducation et francophonie**, Vol. XXII, nº 3, ACELF, décembre 1994.

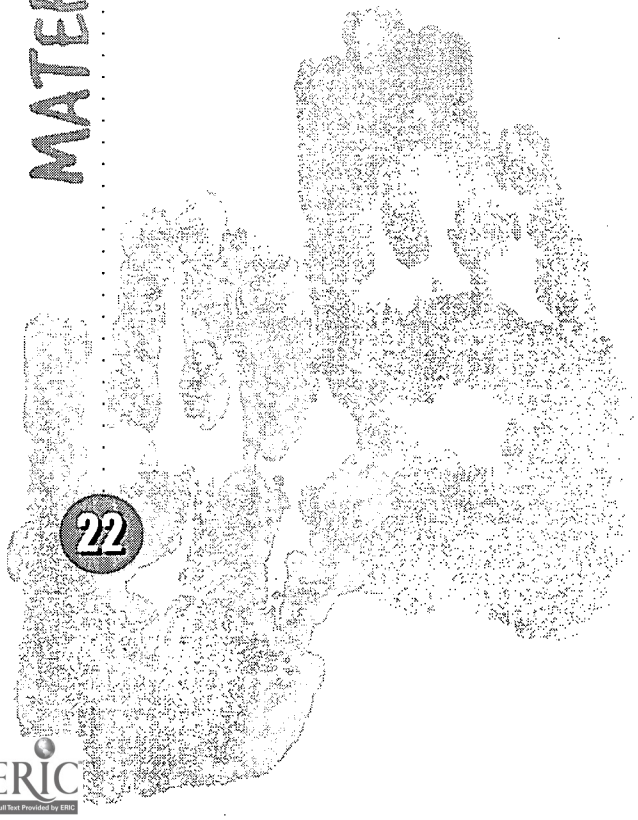

ANNEXES

A - L'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982)

La constitution canadienne accorde une reconnaissance particulière aux langues française et anglaise. En vertu de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, les membres de la minorité de langue française résidant au Canada et ceux de la minorité de langue anglaise vivant au Québec ont le droit de faire instruire leurs enfants dans des établissements publics de niveaux primaire et secondaire dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province.

« 23 (1) Les citoyens canadiens :

a) dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province où ils résident,

b) qui ont reçu leur instruction, au niveau primaire, en français ou en anglais au Canada et qui résident dans une province où la langue dans laquelle ils ont reçu cette instruction est celle de la minorité francophone ou anglophone de la province.

(2) Les citoyens canadiens dont un enfant a reçu ou reçoit son instruction, au niveau primaire ou secondaire, en français ou en anglais au Canada ont le droit de faire instruire tous leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de cette instruction.

(3) Le droit reconnu aux citoyens canadiens par les paragraphes (1) et (2) de faire instruire leurs enfants, aux niveaux primaire et secondaire, dans la langue de la minorité francophone ou anglophone d'une province :

a) s'exerce partout dans la province où le nombre des enfants des citoyens qui ont ce droit est suffisant pour justifier à leur endroit la prestation, sur les fonds publics, de l'instruction dans la langue de la minorité;

b) comprend, lorsque le nombre de ces enfants le justifie, le droit de les faire instruire dans des établissements d'enseignement de la minorité linguistique financés sur les fonds publics. »

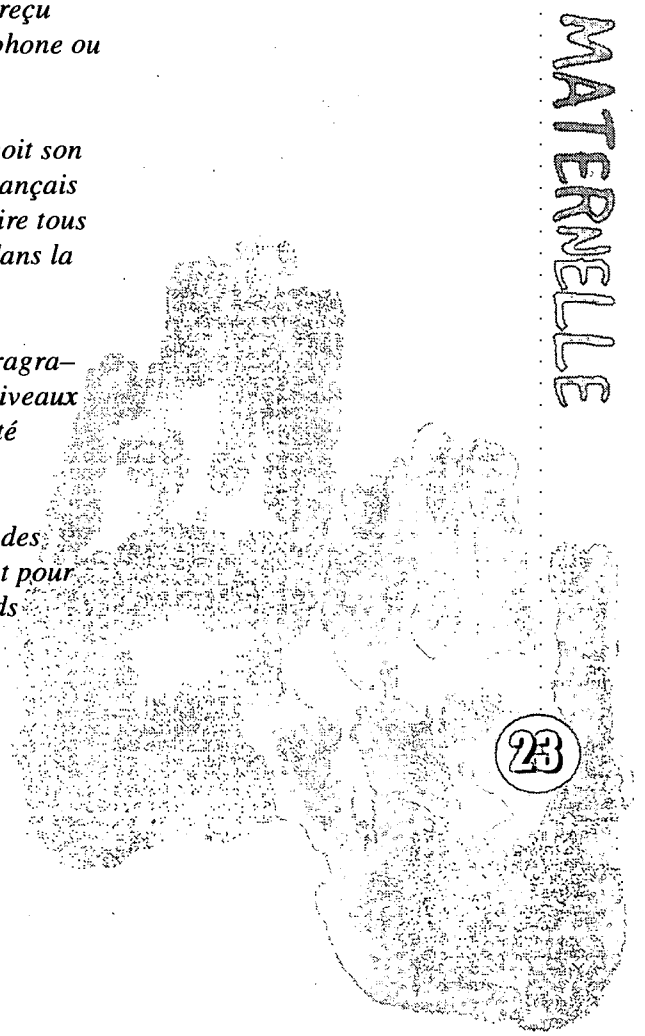

B - Les différences entre la maternelle – français langue première et la maternelle – immersion

La maternelle – français langue première et la maternelle – immersion ont des visées différentes, car elles s'adressent à des clientèles singulières. Le tableau ci-dessous met en évidence ce qui les particularise.

La maternelle – français langue première	La maternelle – immersion
Ses objectifs • la capacité d'utiliser le français comme langue première; • la formation d'une identité positive où la culture française est intégrée; • l'intégration à la communauté francophone afin de développer un sentiment d'appartenance à celle-ci; • l'ouverture aux autres langues et cultures.	***Ses objectifs*** • la capacité d'utiliser le français de façon fonctionnelle, comme langue seconde; • la valorisation de l'apprentissage du français; • une appréciation de la communauté francophone; • l'ouverture aux autres langues et cultures.
Sa clientèle • les enfants des parents qui ont le droit, selon l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* (voir Annexe A), à l'éducation en français langue première.	***Sa clientèle*** • tous les enfants : les parents peuvent choisir le programme d'immersion pour leur enfant, là où il est offert. La langue utilisée par l'enfant à l'extérieur de la classe et dans son foyer est habituellement soit l'anglais ou une langue autre que le français.

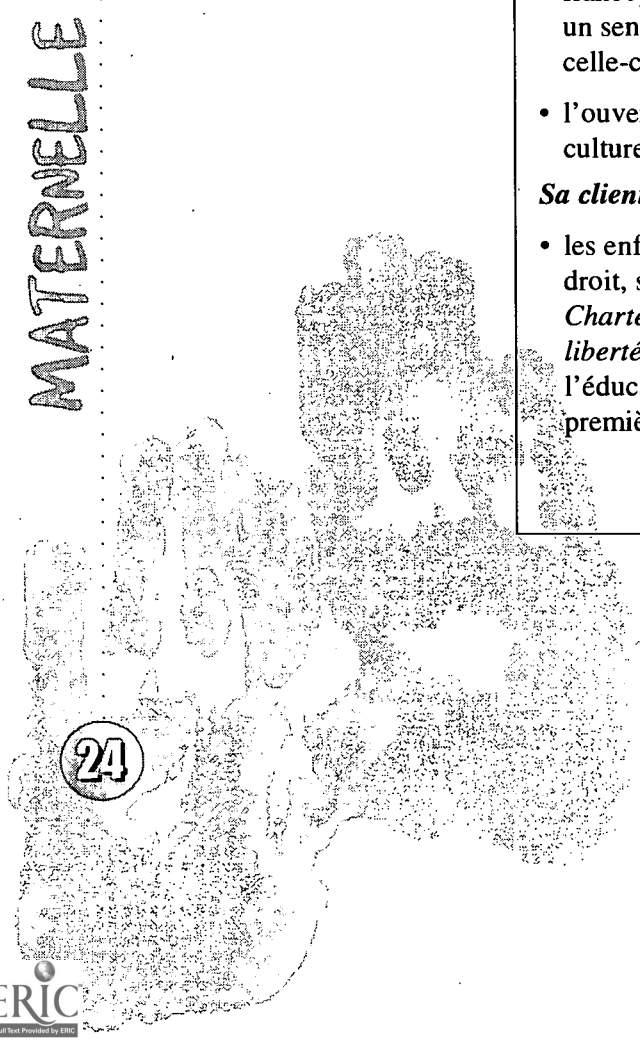

Commentaires

Maternelle – Manuel à l'intention des parents

Nous aimerions recevoir vos commentaires sur ce manuel. Êtes-vous :

____ parent

____ enseignant/enseignante

____ directeur/directrice d'école

____ directeur général/directrice générale d'un conseil scolaire

____ autre (préciser)

1. J'ai trouvé cette publication :

____ extrêmement utile

____ utile

____ un peu utile

____ pas très utile.

2. Quelles améliorations pourrions-nous apporter à ce document pour le rendre plus utile?

_____

_____

3. Autres commentaires ou suggestions :

_____

_____

_____

Nous vous remercions de vos commentaires.

Veuillez envoyer ce formulaire à l'adresse suivante :

Direction de l'éducation française
Alberta Learning
11160, avenue Jasper
Edmonton, Alberta, Canada T5K 0L2
Télécopieur : 780–422–1947

notes

notes

MATERNELLE

FL026705

U.S. Department of Education
Office of Educational Research and Improvement (OERI)
National Library of Education (NLE)
Educational Resources Information Center (ERIC)

NOTICE

REPRODUCTION BASIS

☒ This document is covered by a signed "Reproduction Release (Blanket) form (on file within the ERIC system), encompassing all or classes of documents from its source organization and, therefore, does not require a "Specific Document" Release form.

☐ This document is Federally-funded, or carries its own permission to reproduce, or is otherwise in the public domain and, therefore, may be reproduced by ERIC without a signed Reproduction Release form (either "Specific Document" or "Blanket").